



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Strasbourg, le 4/12/2020

France Relance : 29 projets d'investissement productif soutenus dans les Territoires d'industrie du Grand Est

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance » présenté par le Gouvernement début septembre 2020, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, la Préfète de région Grand Est et le Président de la Région Grand Est ont présenté, ce vendredi 4 décembre 2020, les 29 premières entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour permettre de rebondir après la crise, Agnès Pannier-Runacher avait annoncé, dans le cadre du plan « France Relance », **le lancement de ce fonds, doté de 150 millions d'euros dès 2020 et de 400 millions d'euros d'ici 2022.** Celui-ci livre dès aujourd'hui ses premiers effets et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants en Grand Est, en particulier dans les Territoires d'industrie.

Ces projets représentent près de **12 millions d'euros de subventions mobilisées par France Relance et la Région**, accélérant ainsi 110,3 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle du Grand Est. La Collectivité a décidé de s'y associer afin de soutenir un nombre plus important de dossiers, étant ainsi la **première Région de France à contribuer financièrement à un dispositif mis en place par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance.** Les projets soutenus permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et de pérenniser leur présence en Grand Est. Ils permettront de créer 254 emplois et d'en conforter 500 autres.

Dans les prochains mois, les projets suivants seront accélérés :

- la transformation profonde du site de production de Norske Skog Golbey avec le déploiement d'une nouvelle ligne de production (carton destiné au packaging) qui permettra la création de nombreux emplois dans le département des Vosges (88),
- la mise en place d'une plateforme de production à la demande par Petit-Bateau (10) renforcera la compétitivité de cette entreprise emblématique du textile français et participera à la transition écologique,
- l'aide aux entreprises agroalimentaires Fromageries Henri Hutin (55) et Les Charcutiers d'Alsace (67) soutiendra la souveraineté alimentaire française et sécurisera les débouchés agricoles locaux.

L'ensemble des projets soutenus concoure à la compétitivité industrielle, à la création et la préservation d'emplois sur les territoires et contribue à la transition écologique et solidaire.



Etat et Région ont en effet fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures de soutien à destination des entreprises. L'ensemble des 29 projets accompagnés ont fait l'objet d'une décision concertée de la préfète de Région et du Président de la Région Grand Est.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines.* »

Le Président de la Région Grand Est a souligné : « *La Région a été fortement impactée par la crise sanitaire mais elle a su rebondir et mettre en avant ses capacités de résilience : elle a travaillé avec l'Etat et a associé les acteurs socio-économiques dans une démarche de co-construction d'une stratégie de reconquête ambitieuse autour des trois moteurs du changement que sont la performance et la transformation industrielle, la transition écologique et énergétique, et la transformation numérique. L'objectif : faire du Grand Est une région de référence au cœur de l'Europe. L'industrie fait partie intégrante de l'ADN de notre Région et je crois fermement à la capacité de rebond de nos entreprises. C'est un message de soutien fort à notre industrie que je souhaite apporter et qui se concrétise par notre contribution financière et une collaboration sans faille avec l'Etat.* »

La préfète de région a déclaré : « *Le nombre de candidatures reçues à ce fonds de soutien à l'investissement industriel témoigne du dynamisme du tissu industriel dans la région Grand Est. Le soutien de l'Etat et du Conseil régional contribuera à accélérer fortement ces projets d'investissement et permettra de poursuivre la modernisation en cours de l'industrie dans la région. Cette sélection commune de 29 premiers lauréats est le fruit d'un partenariat étroit entre l'Etat et le Conseil régional pour la réussite de la relance dans la région.* »

A propos du dispositif « Territoires d'industrie »

La Région Grand Est est la seconde région industrielle de France en PIB (hors Ile-de-France). Avec 16 500 établissements et 311 000 emplois salariés, dont plus de 60% relevant du secteur de la métallurgie, l'industrie représente 19,2% de la valeur ajoutée contre 13,9% au niveau national. Ce secteur, et par conséquent son développement et sa transition vers le 5.0, est un enjeu majeur pour le territoire.

Dans le cadre du programme lancé par le Premier ministre fin 2018, le Grand Est comporte aujourd'hui 14 « Territoires d'industrie ». Alors que 70% de l'industrie se situe en dehors des grandes agglomérations et que 71% des investissements industriels étrangers ont eu lieu l'an dernier dans des communes de moins de 20 000 habitants, ces « Territoires » constituent une priorité aussi bien pour le Gouvernement que pour la Région.

La Collectivité accompagne les projets industriels et notamment les porteurs identifiés sur ces « Territoires » par le biais du dispositif [Grand Est Compétitivité](#) destiné à soutenir la transition des entreprises vers l'industrie du futur et la modernisation de leur appareil productif. Ce sont plus de 23 millions d'euros qui sont consacrés annuellement à l'accompagnement de leur compétitivité.

La Région a mis en place dès 2016 une politique ambitieuse d'accompagnement des entreprises par le biais du [Plan Industrie du Futur](#), véritable parcours de transformation dont la porte d'entrée est un diagnostic de performance industrielle pris en charge intégralement par la Région. Ce sont à ce jour plus de 560 entreprises qui bénéficient de cette dynamique qui s'inscrit désormais dans le cadre du partenariat mis en place avec l'Etat sur l'accompagnement de 10 000 PME et ETI au niveau national vers l'industrie du futur.

L'accélération des projets s'effectue grâce à un collectif French Fab Grand Est animé par la Région et regroupant les structures de l'écosystème de l'accompagnement autour du 4.0 (Agence de l'Innovation Grand E-nov, CETIM, CAPTRONIC, CCI Grand Est, Bpifrance, AIF, CEA Tech...) et ce, dans le cadre du partenariat Etat-Région.



Le plan régional intègre également la mise en place de communautés des leaders de l'industrie du futur et des entreprises diagnostiquées, leur permettant d'échanger sur les enjeux de transformation et la mise en place d'évènements à rayonnement suprarégional tel que le salon BE 4.0 dédié aux offreurs de solutions.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Pour en savoir plus sur la Région Grand Est : www.grandest.fr

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

Ministre déléguée chargée de l'industrie

presse@industrie.gouv.fr

Tel : 01 53 18 44 38

Région Grand Est

Sandra Rupp-Lang :

presse@grandest.fr

Tel : 06 49 77 96 55

Préfecture de la région Grand Est

Bruno Iossif

bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr

Tel 07 72 34 91 14

